

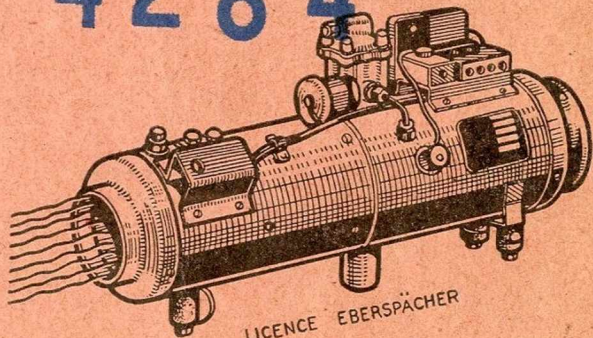
Chauffage

Ventilation

Dégivrage

232 4284

B3



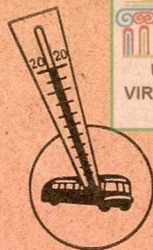
LICENCE EBERSPÄCHER

APPAREIL N°

SCHNEEBELI-CHABAUD

30-38, Villa des Fleurs, COURBEVOIE

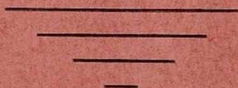
Téléphone : DEF. 33-50 (3 lignes groupées)



232 4284

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité calorifique	3.200 K calories/heure.
Carburant	Essence.
Consommation de carburant	0,5 litre/heure.
Puissance électrique absorbée pendant la marche....	45 watts (sous 6, 12 ou 24 V).
Intensité absorbée pendant l'allumage.....	17 ampères (sous 6, 12 ou 24 V).
Temps d'allumage.....	45 secondes.
Température de sortie de l'air chaud (par am- biance O°).....	80° C.
Débit d'air aspiré, environ.....	180 kg/heure.
Poids du chauffage	7,5 kg.



PRÉFACE



Avant le montage et l'utilisation de nos appareils de chauffage, lisez bien cette notice.

Votre satisfaction dépend, avant tout, d'un bon montage et d'une bonne utilisation.

N'hésitez pas à nous consulter pour tous renseignements qu'il vous paraîtrait utile de nous demander.

Nous sommes également à votre disposition pour recevoir en nos usines vos chefs d'ateliers ou ouvriers chargés de l'entretien des appareils de chauffage. Nous leur ferons suivre la fabrication et les essais de nos appareils.



1° GÉNÉRALITÉS

Les appareils de chauffage du type B 3 sont des aérothermes ayant leur propre autonomie de fonctionnement.

Ces appareils sont constitués essentiellement par :

Un moteur électrique (2) entraînant une hélice de ventilation (3) et une turbine (4) d'air de combustion assurant la pulvérisation de l'essence ;

Un échangeur de chaleur (13) formant brûleur et chambre de combustion ;

Une enveloppe extérieure (15) sur laquelle se trouvent, d'une part, les accessoires électriques, d'autre part, le régulateur (6) d'arrivée d'essence.

2° MONTAGE DE L'APPAREIL

L'appareil doit être monté horizontalement dans un endroit accessible, de préférence sur le côté du véhicule, de façon à ce que l'aspiration en air frais soit en communication avec l'extérieur du véhicule par la paroi latérale, ou en reprise à l'intérieur du véhicule.

La section d'aspiration sera de 150 cm² de passage libre au minimum.

La conduite d'air de ventilation ou de chauffage doit avoir une section minimum de 64 cm² (∅ int. : 90 mm) et ne doit comporter aucun étranglement ni volet de fermeture. Les coudes seront lisses et calculés avec le plus grand rayon possible.

Le tube (14) d'évacuation des gaz brûlés ainsi que le tube (12) d'aspiration d'air de combustion, livrés avec l'appareil, **ne doivent pas être modifiés**, une même pression ambiante à l'extrémité de ces tubes étant nécessaire à la bonne combustion du mélange air-essence.

Pour tout autre disposition de montage, veuillez nous consulter. Notre garantie ne pourra jouer qu'en cas d'accord de notre part sur le montage déterminé par vos soins.

NOMENCLATURE B3



DÉSIGNATION	Repères	N° de Code
Interrupteur de commande	1	101-40
Moteur électrique	2	105-59 (6-12-24 V)
Ventilateur d'air frais.....	3	180-16
Turbine d'air de combustion	4	180-14
Arrivée d'essence	5	
Régulateur du débit d'essence	6	280-14
Vanne électromagnétique	7	101-41 (6-12-24 V)
Arrivée d'essence au brûleur.....	8	220-56
Bougie	11	105-19
Tube d'aspiration d'air de combustion.....	12	230-19
Échangeur de chaleur	13	255-06
Tube gaz d'échappement.....	14	115-29
Enveloppe extérieure (sortie)	15	125-30
Support de l'ensemble électrique	16	145-30
Boîte à fusible	17	105-63
Barrette serre-fils	18	105-83
Résistance de la bougie.....	19	105-81 (12 V) 105-82 (24 V)
Thermo-contacteur	20	101-44
Bi-lames de sécurité	21	101-46
Connexion de masse	22	
Tube d'aération de la cuve	23	220-42
Gicleur 45/100°.....	24	190-01
Relais	25	101-43 (12 et 24 V)
Buse d'aspiration	26	130-25
Collier de serrage moteur	27	215-31
Vis de serrage	28	
Écrou pour serrage	29	
Boîtier support moteur ass.....	30	160-83
Garniture boîtier support moteur	31	215-32
Boîtier avant moteur	32	160-45
Écrou de raccord	33	220-18
Bi-cône	34	220-17
Cuve	35	230- 3
Joint de cuve.....	36	150-39
Flotteur.....	37	300-14
Bascule	38	300-13
Couvercle de cuve.....	39	160-55
Vis fixation couvercle	40	
Rondelle.....	41	
Bi-cône	42	220-17
Joint d'étanchéité	43	
Vis fixation à connexion	44	

DÉSIGNATION	Repères	N° de Code
Bobine de vanne électro-magnétique.....	45	101-42 (6 V)
.....	—	101-47 (12 V)
.....	—	101-48 (24 V)
Couvercle de vanne.....	46	160-46
Rondelle éventail.....	47	
Vis fixation couvercle	48	
Buse de sortie	49	130-23
Écrou de raccord	50	220-14
Bi-cône	51	220-15
Collier support	52	215-18
Vis serrage.....	53	
Rondelle éventail.....	54	
Écrou	55	
Vis de fixation	56	
Rondelle éventail.....	57	
Écrou	58	
Filament de la résistance	59	105-65 (12 V) 105-73 (24 V)
Corps de borne.....	60	240-09
Rondelle (laiton)	61	240-09
Rondelle (mica)	62	240-09
Écrou	63	240-09
Passe-fils	64	150-08
Support élastique	65	145-29
Boulon.....	66	
Vis (parker) de fixation.....	67	
Rondelle pour bougie	68	
Joint pour raccord gicleur.....	69	150-37
Raccord (partie mâle)	70	220-49
Joint pour raccord	71	150-22
Pompe à essence	72	235-15 (6-12-24 V)
Réservoir à carburant	73	285-10
Embase de vidange	74	230-05
Embase du bouchon réservoir	75	230-17
Bouchon de réservoir	76	150-30
Robinet tiroir.....	77	101-45
Joint bouchon vidange	78	150-21
Bouchon vidange	79	150-20
Support réfractaire	80	215-20 (24 V)
Plaque d'amiante	81	215-19
Fusible 8 ampères	82	105-62
Lampe-témoin	83	105-24 (6-12-24 V)
Enveloppe extérieure (entrée).....	84	125-26



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Toutes les connexions portées sur notre schéma sont réalisées sur l'appareil à l'exception de l'interrupteur de commande et de la pompe.

Les sections des conducteurs sont indiquées en mm².

Pour des conducteurs ayant plus de 2 mètres de longueur, prendre les chiffres indiqués entre les parenthèses.

L'appareil doit avoir une bonne masse.

Le pôle + de la batterie sera relié à la borne 58 T de l'interrupteur, sur cette ligne l'installateur disposera un fusible de 25 ampères.

4° ALIMENTATION EN CARBURANT

L'alimentation en carburant peut se faire, soit avec un réservoir indépendant, placé en charge par rapport à l'arrivée d'essence (5), soit par une pompe puisant le carburant dans le réservoir du véhicule ou sur la conduite d'alimentation du moteur. A l'opposé du raccord de départ, la pompe possède une crépine évitant le passage de corps étrangers.

Le carburant est dosé par le régulateur de débit (6) comportant une cuve à niveau constant et un pointeau d'arrêt ainsi qu'un gicleur (24) (\varnothing : 45/100).

Un tube (23) met en communication la partie supérieure de la cuve avec l'air libre.

Une vanne électromagnétique (7) assure l'ouverture et la fermeture de l'alimentation du brûleur (8).

5° FONCTIONNEMENT

L'interrupteur comporte trois positions :

1° Poussé à fond = arrêt ;

2° Tiré en position intermédiaire = ventilation ;

3° Tiré à fond = chauffage.

a) En position ventilation, seul le moteur (2) est en fonctionnement par l'intermédiaire du relais (25) pulsant ainsi l'air frais aspiré à l'extérieur vers l'intérieur du véhicule, la lampe-témoin est allumée.

b) En position chauffage, le moteur électrique (2) est en marche entraînant l'hélice (3) et la turbine d'air de combustion (4). La vanne électromagnétique (7) est ouverte. La pompe ou le réservoir approvisionne la cuve à niveau constant. La bougie (11) est sous tension par l'intermédiaire du relais (25) et du thermo-contacteur (20) pour les appareils 12 et 24 volts, une résistance (19) chutrice de tension est intercalée sur le circuit de la bougie. La lampe-témoin est éteinte.

Le mélange est enflammé dans le brûleur (9) et la flamme passant dans la chambre de combustion (10) vient lécher la canne du thermo-contacteur (20).

*Pour toute demande de pièces détachées,
Veuillez rappeler :*

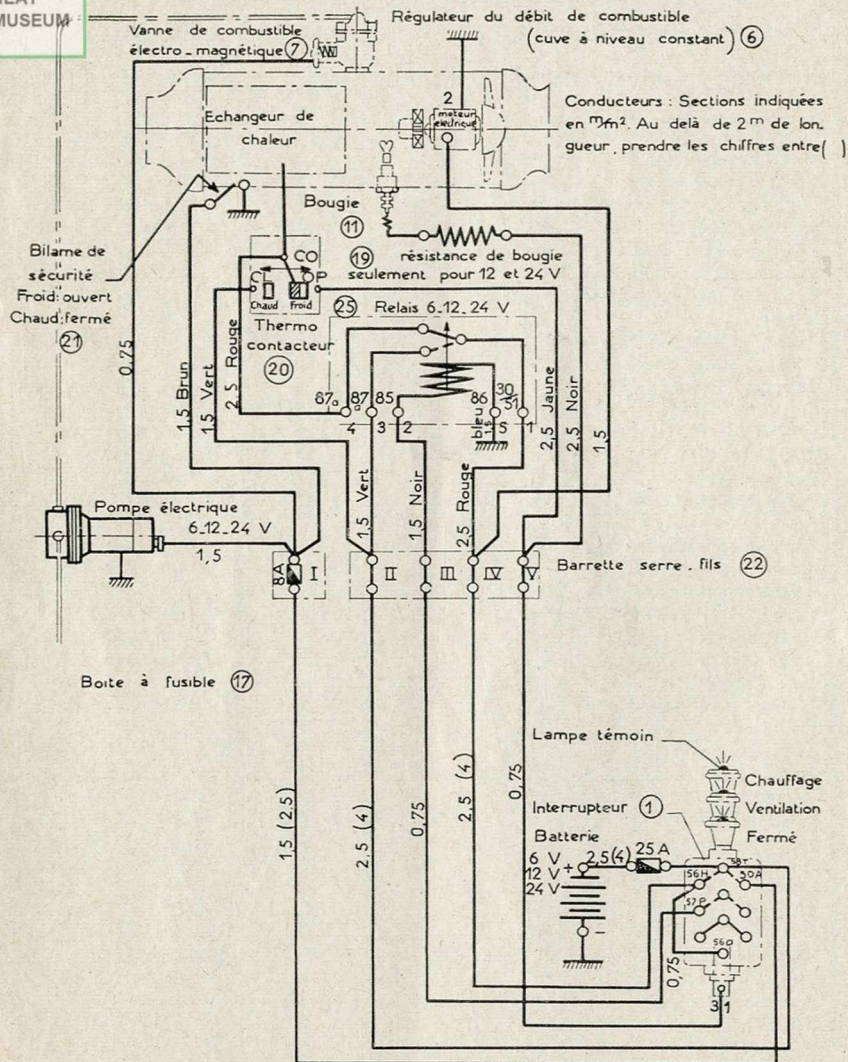
Le n° de l'appareil

Le repère de la nomenclature

Le n° de code de la pièce



DISPOSITIF DE CHAUFFAGE ET VENTILATION



Lorsque la flamme est suffisamment chaude pour s'entretenir elle-même le thermo-contacteur (20) coupe le circuit d'alimentation de la bougie et la lampe-témoin s'allume. Le chauffage est alors en service et la durée d'allumage est d'environ 45 secondes.

c) La mise hors service du chauffage s'effectue en poussant à fond l'interrupteur.

La pompe est hors circuit et la vanne de carburant est fermée.

Le ventilateur continue à tourner pour refroidir le brûleur et l'échangeur.

La lampe-témoin reste allumée et **le chauffage ne peut être remis en marche avant son extinction.**

La durée de refroidissement est d'environ 3 à 5 minutes. Lorsque le thermo-contacteur est revenu à la position « froid », la lampe-témoin s'éteint et l'appareil peut être à nouveau remis en fonctionnement.

6° SÉCURITÉ

a) Pollution de l'air frais par les gaz brûlés.

La conception de l'appareil est telle que la pression de l'air circulant à l'extérieur de l'échangeur est supérieure à celle existant à l'intérieur de celui-ci. Même en cas de fissures se produisant à la surface de l'échangeur des gaz brûlés ne peuvent polluer l'air frais circulant autour de celui-ci.

b) Protection contre la surchauffe.

Une surchauffe ne peut se produire qu'en cas de freinage à la sortie de l'air chaud ou à l'aspiration de l'air frais par une cause accidentelle (papier venant se coller sur les ouïes d'aspiration par exemple).

La température de l'échangeur monte rapidement du fait que les calories ne sont plus évacuées.

Sur le corps de l'appareil est disposé un bilame (21) de sécurité réglé de façon à ce que les plots viennent en contact lorsque la température de l'air chaud est d'environ 160/180° C.

Ce dispositif provoque un court-circuit franc, fait fondre le fusible de 8 A (17) supprimant ainsi l'alimentation en carburant. La pompe à essence ne fonctionne plus et la vanne électromagnétique est fermée. La lampe-témoin s'éteindra lorsque le brûleur et l'échangeur seront refroidis (voir paragraphe 5).

7° L'APPAREIL B 3 COMPREND :

Un corps de chauffage ;

Un interrupteur de commande ;

Un tube d'évacuation des gaz brûlés ;

Un tube d'aspiration d'air de combustion ;

Un pompe d'alimentation ou un réservoir sur demande.





GARANTIE

L'appareil est garanti un an contre tout vice de construction, cette garantie étant limitée à l'échange des pièces reconnues défectueuses, à l'exception des bougies et fusibles, les frais de main-d'œuvre et de transport restant à la charge du client.

La garantie ne peut-être accordée que dans la mesure où le montage et l'utilisation de l'appareil sont effectués suivant les consignes données par cette notice.

9° ARRÊTS DE FONCTIONNEMENT ET CAUSES POSSIBLES

1° Le chauffage ne s'allume pas ou s'arrête :

a) Vérifier l'alimentation d'essence : pompe ou réservoir, ouverture de la vanne (7), gicleur (24), régulateur combustible (6), conduits d'arrivée d'essence ;

b) Vérifier l'alimentation électrique : connexions, fusibles (voir paragraphe 6), bougie, tension batterie (**le chauffage ne s'allume pas si la chute de tension est supérieure à 5 % pendant la période de démarrage** ;

c) Vérifier et nettoyer tuyauterie : échappement (14), aspiration (12).

2° Capacité calorifique insuffisante : arrivée d'essence insuffisante, vérifier : gicleur (24), régulateur combustible (6), ouverture de la vanne (7), électromagnétique.

3° Le chauffage ne s'arrête pas : régler le thermo-contacteur en serrant la vis de réglage, un quart de tour environ.

4° Le chauffage fume : vérifier le tube d'aspiration (12) et le tube d'échappement (14).

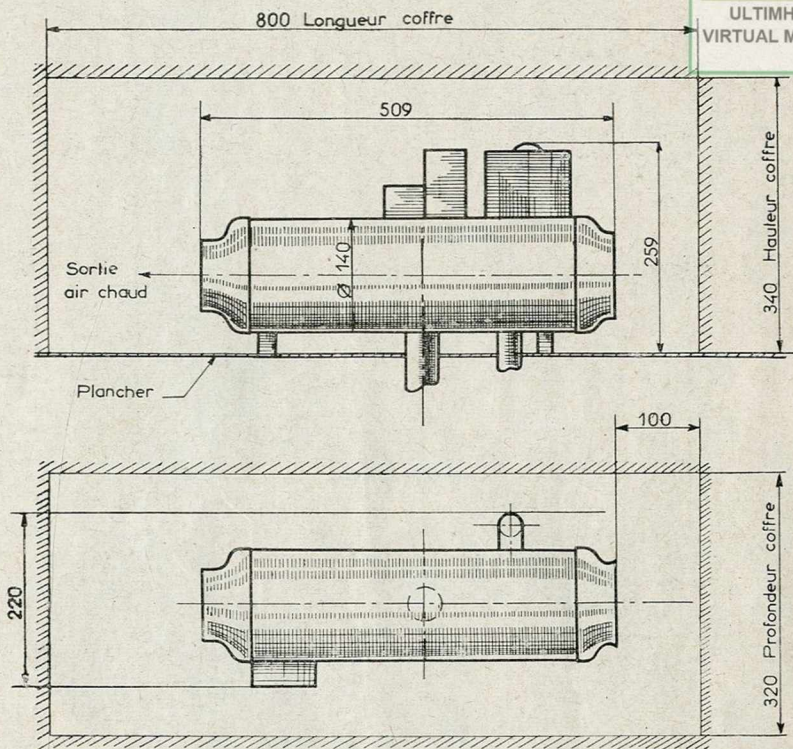
ENTRETIEN

1° Après 200 heures de fonctionnement, vérifier la bougie ;

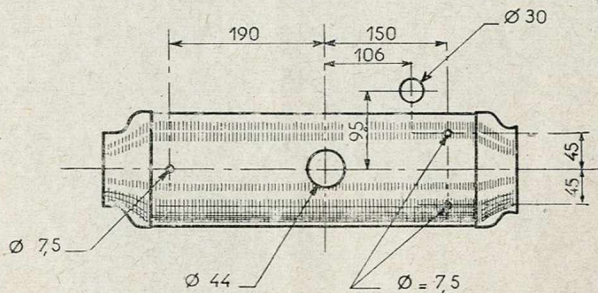
2° Chaque année, vérifier tous les organes de l'appareil : moteur électrique et échangeur en particulier. Pour ce dernier, vérifier l'étanchéité (pression d'essai 1 kg par cm²) ;

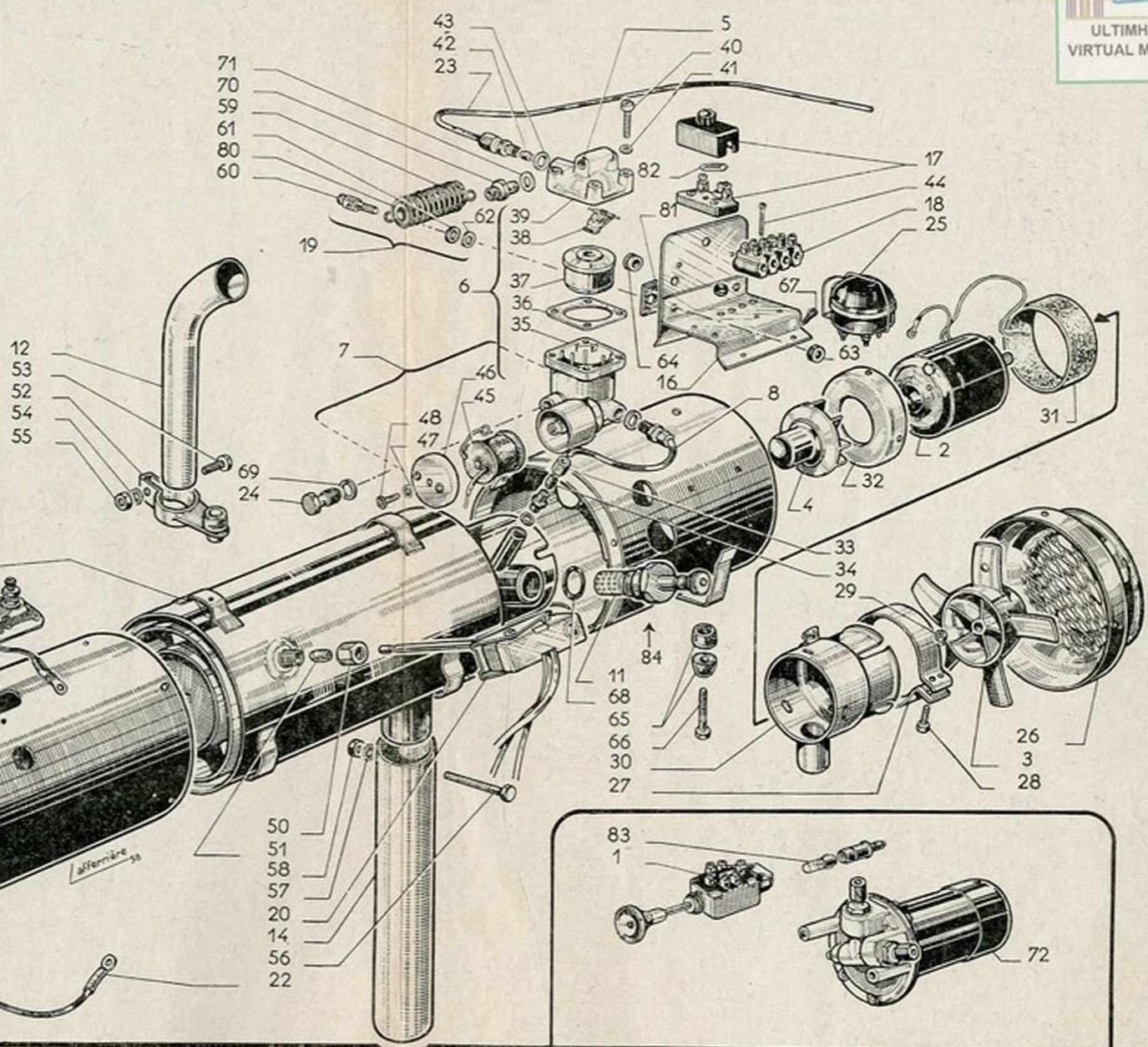
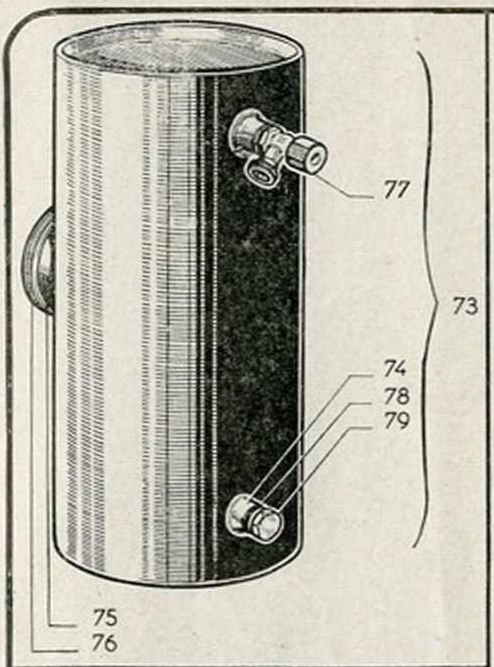
3° De temps à autre, vérifier si les tubes d'échappement (14) et d'admission (12) ne sont pas obstrués par des projections de boue.

PLAN D'ENCOMBREMENT

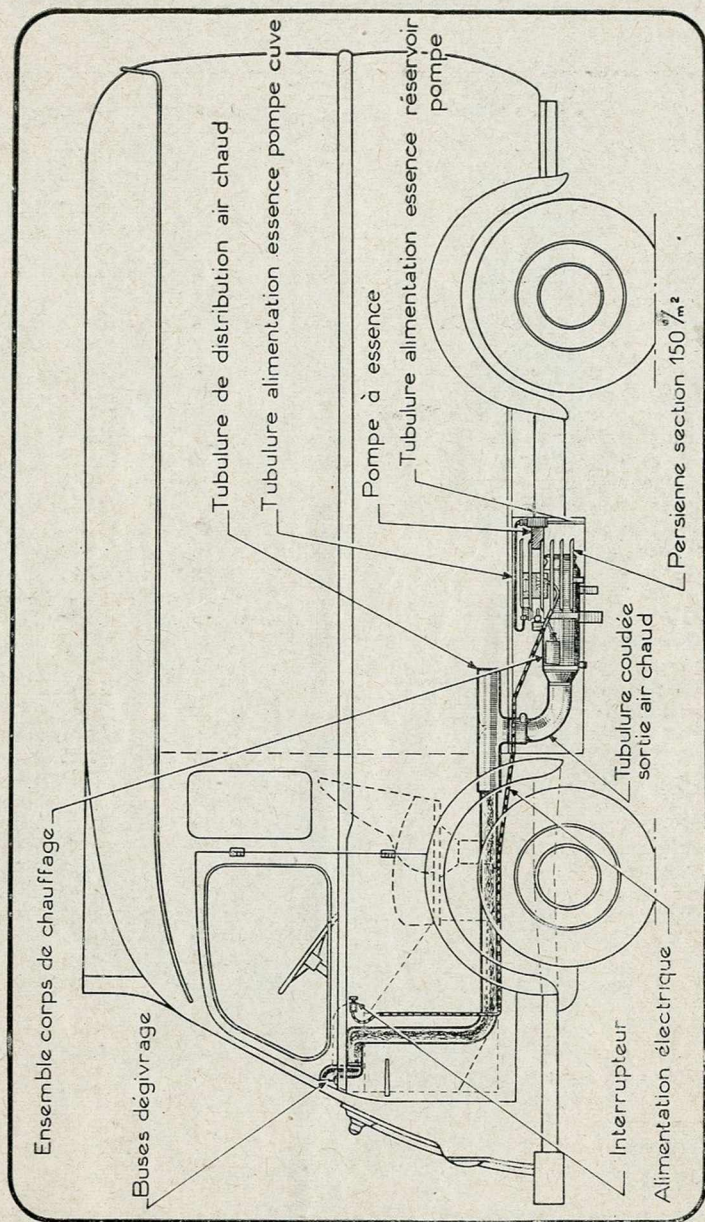


PERCAGE





INSTALLATION ET CONDUITE



FICHE DE GARANTIE

Appareil type : Volts : N°

<p>MONTAGE effectué par les Établissements</p>	<p>Cachet du monteur</p>
<p>DATE DE LIVRAISON au client.....</p>	
<p>VÉHICULE</p> <p>Marque</p> <p>Type.....</p> <p>N° du châssis</p>	
<p>UTILISATEUR</p> <p>Nom.....</p> <p>Adresse.....</p> <p>Téléphone</p>	
<p>Concessionnaire de la Société SCHNEEBELI-CHABAUD</p>	

3

L'échange sous garantie des pièces défectueuses ne sera effectué qu'à la condition expresse que celles-ci n'aient subi aucune intervention de la part de l'utilisateur.



86
20
5

ÉDITIONS BUROTEC
58, rue Marcel-Miquel
— ISSY (Seine) —
